

Sommaire

SOMMAIRE	1
ACTUALITES NATIONALES	1
⇒ <i>Actualité gouvernementale et parlementaire</i>	1
⇒ <i>Réglementation</i>	2
⇒ <i>Politiques publiques</i>	2
⇒ <i>Employeurs et négociation collective</i>	5
⇒ <i>Retour sur les événements de la période</i>	6
ACTUALITES OCCITANIE	7

Actualités nationales

⇒ Actualité gouvernementale et parlementaire

- Le gouvernement a [présenté ses objectifs 2020 pour les personnes en situation de handicap, à l'occasion du comité interministériel, mardi 3 décembre 2019](#). Parmi les mesures, certaines concernent le champ de l'emploi. Avec la mise en place, sur un site pilote par région, d'un accueil unique Pôle emploi / Cap emploi et le lancement d'une plateforme numérique "emploi / formation". L'exécutif annonce également la tenue de la Conférence nationale du handicap en février 2020.
- 18 novembre, Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et Olivier Dussopt, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics ont présenté lors du premier jour de la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées 2019, la [stratégie interministérielle pour l'emploi des personnes handicapées issue de 18 mois de concertation](#) avec les partenaires sociaux, les associations représentatives des personnes handicapées, la commission emploi du CNCPPH, l'Agefiph, le FIPHFP, les branches professionnelles, les acteurs du service public de l'emploi, du secteur adapté et du médico-social, et des chefs d'entreprises. La feuille de route est construite autour de 3 grandes orientations.
 - « Embaucher une personne handicapée, c'est avant tout embaucher une compétence »
 - « Emploi & handicap : faisons simple »
 - « Accompagner les choix, les parcours, les carrières dans toute leur diversité »Un Comité national de suivi et d'évaluation de la politique d'emploi des personnes handicapées, aura pour rôle de mesurer à échéance régulière les impacts, et d'enrichir en continu la feuille de route.
- Le 14 mai 2020, partout en France, l'opération DuoDay permettra la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires dans de nombreuses entreprises, collectivités ou associations. Objectif : ensemble, dépasser les préjugés et avancer vers l'inclusion. Plus d'informations vers le [site officiel du DuoDay](#).

⇒ Réglementation

- Publication du [décret n° 2019-1047 du 11 octobre 2019 relatif à la revalorisation de l'allocation aux adultes handicapés](#) et à la modification du calcul du plafond de ressources pour les bénéficiaires en couple.
- Publication le 2 octobre, d'un [arrêté modifiant les critères requis lors des recrutements de personnes en situation de handicap opérés sur proposition du service public de l'emploi](#), par les entreprises adaptées, et qui sont susceptibles d'ouvrir des droits aux aides financières de l'Etat.
- La liste des entreprises adaptées retenues pour mener l'expérimentation d'un accompagnement des transitions professionnelles en recourant au contrat à durée déterminée « Tremplin » a été fixée par [l'arrêté du 23 octobre 2019](#).
- Le [décret n° 2019-1501 du 30 décembre 2019](#), prévoit que les bénéficiaires de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et de l'orientation vers le marché du travail dont le handicap n'est pas susceptible d'évolution favorable "bénéficient, sans nouvelle demande de leur part, d'une **prorogation de leurs droits sans limitation de durée**".
- Les dispositions concernant l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH), qui figuraient jusqu'ici dans le code du travail, [sont insérées, à compter du 1er janvier 2020, dans un nouveau chapitre V à la loi du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires](#). Ces dispositions précisent les missions du comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIFHP) et modifient sa composition.

⇒ Politiques publiques***Qualification – Formation – Alternance***

- Dans le cadre de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, le FIFHP a publié un [document faisant état des principales dispositions prises afin de développer les compétences acquises et de sécuriser les parcours de formation professionnelle des personnes en situation de handicap](#) à destination des CFA. En effet, [le FIFHP est en charge de l'axe 3 : « Une mobilisation nationale sur la formation »](#), de la concertation nationale lancée par Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Les premières conclusions de la concertation s'orientent vers un travail de mise en accessibilité des CFA et de généralisation et professionnalisation des postes de référents handicap au sein des CFA.
- Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, ont tenu une conférence de presse le lundi 4 novembre, à l'issue de la réunion du Comité national de suivi de l'École inclusive, afin de [présenter le bilan des mesures mises en œuvre depuis la rentrée 2019](#).
- A l'occasion de leur déplacement, au centre de formation des apprentis École d'horticulture d'Orléans « CFA La Mouillère », Muriel PÉNICAUD, Ministre du Travail et Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées ont annoncé [des mesures pour développer l'apprentissage au service des parcours des personnes en situation de handicap](#). Parmi ces mesures elles ont annoncées :
 - Un référent handicap dans 100% des CFA (lien vers la [fiche listant les missions et activités du référent handicap](#))

- La mise en accessibilité universelle des CFA (lien vers le [référentiel accessibilité des CFA](#))
- La majoration du coût contrat pour les apprentis handicapés (lien vers le [formulaire dédié](#))
- La mise à disposition d'un [outil d'évaluation du besoin de compensation](#)
- L'accompagnement des personnes et des employeurs par l'Agefiph et le FIPHFP (les [aides de l'Agefiph](#) et les [aides du FIPHFP](#))

Emploi & Insertion

- Dans la continuité de ses actions en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées et de son accompagnement des employeurs dans leur politique handicap, [LADAPT fait évoluer ses outils d'aide au recrutement en lançant Profil'Screening](#). Cette plateforme est dédiée aux rencontres entre entreprises et demandeurs d'emploi en situation de handicap à la recherche d'un CDI, CDD, stage, contrat d'alternance.
- La loi du 11 février 2005 a rendu possible le cumul intégral pendant six mois, puis partiel sans limitation de durée, entre AAH et revenus d'activité. [Plus de dix ans après, les résultats sont "cependant limités", estime la Cour des comptes dans un rapport consacré à l'allocation adulte handicapé le 25 novembre 2019](#). Elle fait état de la stabilité et même du recul du taux d'accès à l'activité professionnelle salariée pour les allocataires de l'AAH depuis 2008. Elle rapporte un rapport ambigu entre substitution et incitation.
- En application de la loi "avenir professionnel" du 5 septembre 2018, "à compter de la période d'emploi de janvier 2020, toutes les entreprises, quels que soient leurs effectifs, devront déclarer chaque mois le statut de travailleur handicapé de leurs salariés via la DSN". Le site internet du réseau des Urssaf apporte des précisions sur les nouvelles modalités de déclaration mensuelle et annuelle. Les logiciels de paie devront être adaptés et la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés est à mentionner dans le bloc "Contrat", comme l'explique une [fiche consigne du site dsn-info](#).
- Depuis le 1er janvier 2020, les règles et modalité de réponse à l'Obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) évoluent pour toutes les entreprises quelle que soit leur taille. Pour accompagner les entreprises dans cette évolution, [l'Agefiph a mis en ligne une version plus aboutie du simulateur de calcul de la contribution qui sera versée par les entreprises à partir de 2021](#).
- 43 % des demandeurs d'emploi reconnus en situation de handicap sont suivis dans le cadre d'un accompagnement spécialisé par Cap emploi ou renforcé par Pôle emploi. C'est ce que précise une [étude "Statistiques et indicateurs" publiée par Pôle emploi, le 22 novembre 2019](#). Ainsi, 23 % des chômeurs concernés sont suivis par les Cap emploi. Parmi les autres, 26 % bénéficient d'un accompagnement "global" ou "renforcé" contre 15 % pour les autres demandeurs d'emploi.
- Le Conseil de l'Union européenne, réuni dans sa formation Epsco (Emploi, politique sociale, santé et consommateurs) a adopté ses [conclusions pour "des marchés du travail inclusifs"](#), mardi 10 décembre 2019. L'ambition est d'améliorer l'emploi des personnes en situation de vulnérabilité, notamment les personnes en situation de handicap, en incitant les Etats

membres à mettre à disposition des services multisectoriels, pluri professionnels et à accès facilités, via des accompagnements professionnels et des subventions aux employeurs.

- L'Agefiph a signé une [convention pour favoriser l'emploi des personnes handicapées en intérim](#). En effet, Le 24 septembre 2019, Muriel PÉNICAUD, Ministre du Travail et Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, avec les représentants de Pôle Emploi, CHEOPS, l'UNML, l'APEC, l'AGEFIPH, l'UNEA, Prism'emploi, le FAF.TT, le FASTT et l'OIR signent une convention cadre pour favoriser l'emploi des personnes handicapées dans le secteur du Travail Temporaire.
- [Pôle emploi et l'UNEA ont conclu un partenariat pour permettre aux entreprises adaptées de recruter davantage de personnes en situation de handicap](#). Vendredi 17 janvier, dans les locaux de l'entreprise adaptée FASTROAD à Montreuil (93), Cyril Gayssot Président de l'UNEA et Jean Bassères, Directeur Général de Pôle emploi ont signé, en présence de Thibaut Guilluy, Président du Conseil de l'Inclusion dans l'Emploi une convention de partenariat historique pour permettre aux Entreprises Adaptées de recruter davantage pour atteindre l'objectif des 40 000 mises en emploi d'ici 2022. Cet accord va permettre des rapprochements concrets sur l'ensemble des territoires entre les agences Pôle emploi et les Entreprises Adaptées.

Maintien dans l'emploi

- Dans un courrier daté du 26 novembre 2019, [le président du Medef propose aux partenaires sociaux "de convenir de l'ouverture" d'une négociation interprofessionnelle sur la santé au travail](#). Geoffroy Roux de Bézieux suggère la tenue d'une réunion "avant le 20 décembre" prochain pour "déterminer les prérequis" de la négociation "et les thèmes plus précis sur lesquels elle pourrait porter".
- [Une étude qualitative](#) de la fondation Malakoff Médéric, publiée lundi 18 novembre 2019, analyse les dispositifs mis en œuvre par les entreprises pour maintenir en poste des salariés handicapés.
- A l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées, l'Agefiph publie un nouveau [recueil "L'innovation inclusive au service de l'entreprise 4.0"](#) et lance sa stratégie innovation 2020-2022, dédié aux actions innovantes et portant sur "**la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi**".

Actualités transversales

- Mardi 11 février 2020, [la Conférence nationale du handicap \(CNH\)](#) s'est tenue à l'Élysée, en présence du président de la République Emmanuel Macron, de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, et de l'ensemble des ministres du Gouvernement. A cette occasion, 12 engagements ont été pris avec pour objectif de répondre aux enjeux suivants : exécution au plus près des personnes des réformes engagées, renforcement de l'accompagnement des personnes et des familles, mobilisation de tous les acteurs pour l'amélioration de leur vie quotidienne.
- Le 29 Janvier 2019, [le 2ème comité de pilotage de transformation de l'offre d'accompagnement](#) en présence de la ministre Sophie Cluzel. Etaient également mobilisés l'ensemble des acteurs engagés dans cette démarche : administrations, services de l'Etat,

collectivités territoriales, maisons départementales des personnes handicapées, associations représentant les personnes en situation de handicap, associations gestionnaires. L'occasion de faire un point d'étape sur les actions engagées, afin d'accélérer le mouvement de transformation porté par les acteurs de terrain. L'offre actuelle représente près de 495 000 places en établissements et services (158 000 places pour enfants et 337 000 places pour adultes) et un budget très conséquent d'environ 17 milliards d'euros, cofinancé à la fois par l'Etat et les départements. La « stratégie quinquennale d'évolution de l'offre médico-sociale » mobilise par ailleurs un financement spécifique de 180 millions d'euros.

- Publication par la DARES de séries statistiques sur la DOETH (données de 2017) dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de l'OETH rendue effective à partir du 1^{er} mars 2020. [A consulter en cliquant ici.](#)
- Le gouvernement avait inscrit à l'ordre du jour de la Conférence Nationale du Handicap 2019 un groupe de travail sur le fonctionnement des GIP MDPH. Le groupe de travail en question, vient ainsi de publier les résultats de leurs travaux dans un rapport intitulé « [Quelles évolutions du pilotage et du fonctionnement des MDPH pour qu'elles participent pleinement à la création d'une société inclusive ?](#) »
- D'après [l'enquête « Aide sociale »](#) menée par la DREES, [le nombre d'aides sociales départementales allouées aux personnes handicapées s'établit à 545 800, dont 70 % d'aides à domicile et 30 % d'aides à l'accueil.](#) Ce nombre augmente de 2,7 % entre 2017 et 2018, principalement en raison de la hausse de la prestation de compensation du handicap (PCH), accordée à 314 800 personnes au 31 décembre 2018 et représentant 58 % des aides aux personnes handicapées
- Le Premier ministre a chargé Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, et Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, de travailler à [l'élaboration d'une stratégie de mobilisation et de soutien en faveur des aidants avec pour objectifs de reconnaître leur rôle de proches aidants](#) dans un contexte sociodémographique annonçant une forte hausse de la perte d'autonomie. La stratégie est construite autour de 17 mesures clés telles que le déploiement d'un réseau de lieux d'accueil physique pour tous les aidants, ou encore le développement de maisons de répit sur l'ensemble du territoire.
- L'Agefiph lance un [appel à projets Innovations](#). A l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées, l'Agefiph publie un nouveau recueil « L'innovation inclusive au service de l'entreprise 4.0 » et lance sa stratégie innovation 2020-2022, dédié aux actions innovantes et portant sur « la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi ».
- L'Agefiph et l'Ifop publient leur premier baromètre sur la perception de l'emploi des personnes handicapées. Les éléments à retenir sont [consultables sur le site de l'Agefiph.](#)
 - ⇒ **[Employeurs et négociation collective](#)**
- Randstad et l'entreprise adaptée Fastroad entreprise spécialisée dans le transport de marchandises et de voyageurs, lancent "[Kliff par Randstad](#)", [un réseau intérim dédié aux personnes handicapées.](#) L'expérimentation de ces EATT est prévue par la loi "Avenir

professionnel" et Randstad et Fastroad comptent ouvrir cinq agences d'ici 2022. In fine, ce réseau vise à mettre 500 travailleurs en emploi à temps plein dans les trois prochaines années

- L'OETH créé un [Sharepoint exclusivement dédié aux équipes Cap Emploi](#) pour l'insertion et le maintien en emploi des travailleurs handicapés du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif.
- Pour 2020, [Le Monde et l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées \(Agefiph\) ont signé un partenariat global](#) avec pour objectif « de rendre plus visible le sujet du handicap et de l'emploi » dans le cadre des événements organisés par le groupe de presse. Dans la lignée d'une coopération qui dure déjà depuis 2 ans, le nouvel accord entend associer l'AGEFIPH à un certain nombre d'événements du Monde tels que : Le Monde Festival, le Festival international de journalisme, le Club de l'Economie ou encore O21/S'Orienter au 21ème siècle.
- L'UDES et l'ensemble des organisations syndicales de salariés (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO) ont signé en janvier 2019 [un accord relatif à l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'économie sociale et solidaire](#). Cet accord prévoit plusieurs démarches et notamment la production d'un guide opérationnel permettant de lever les freins à l'embauche des personnes en situation de handicap.

⇒ **Retour sur les événements de la période**

- En partenariat avec le CCAH (Comité national Coordination Action Handicap), la Fondation Malakoff Médéric Handicap, a lancé un [appel à projets visant à développer les initiatives en faveur de l'amélioration de l'accès et/ou le maintien dans l'emploi des personnes handicapées](#).
- Le 7 novembre s'est tenu sur Paris le [colloque du CCAH \(Comité National Coordination Action Handicap\) et de la CFE-CGC \(Confédération Française de l'Encadrement CGC\) sur l'emploi et le handicap](#) intitulé « une période charnière pour l'entreprise ». Ce colloque se focalisait sur le nouveau cadre légal de l'emploi des personnes en situation de handicap et les impacts pour les entreprises, ainsi que sur l'emploi accompagné.
- Lancée lundi 18 novembre, la nouvelle édition de la [semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées](#) s'est déroulée jusqu'au 24 novembre. Comme chaque année, il s'agissait pour les acteurs de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap de mettre en lumière leurs actions, mais aussi les problématiques qui perdurent et font que 18 % des 2,8 millions de personnes reconnues handicapées et en âge de travailler sont aujourd'hui au chômage.
- [Lancement de l'Inclusive Tour](#), à l'initiative du Conseil de l'inclusion dans l'Emploi, et avec le soutien du Ministère du Travail, l'UNEA a mobilisé des acteurs majeurs de l'économie inclusive en France (APF Entreprises, Agefiph, UNAPEI, MOUVES, Pôle Emploi, METI...) pour organiser l'Inclusive Tour avec 16 étapes dans toute la France pour booster l'emploi des personnes en situation de handicap. Cet inclusive tour sera notamment placé sous le signe de la réforme de l'OETH.

Actualités Occitanie

- En partenariat avec le Monde, l'Agefiph a organisé le 15 octobre dernier une [conférence débat](#) pour débattre sur l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. Celle-ci s'est tenue à La Halle de la Machine à Toulouse. Celle-ci est [à retrouver ici](#).
- Suite à un appel à projets lancé en juin 2019 par l'ARS sur la Région Occitanie, les 13 territoires de la région sont désormais couverts par l'offre de l'emploi accompagné. La liste définitive et le nombre de places ouvertes sont consultables sur le [site internet du PRITH Occitanie](#).
- Dans le cadre de la mise en œuvre d'une offre de services intégrée entre Pôle emploi et Cap emploi à destination des personnes en situation de handicap, un site pilote expérimental a été retenu au sein de la Région Occitanie. Il s'agit de l'Agence Pole emploi Ales Avene.
- Réalisée par la Direccte et le Carif-Oref Occitanie, une [étude intitulée « Cartographie des difficultés de recrutement en entreprises adaptées en Occitanie »](#) fait le point sur les caractéristiques des entreprises adaptées et de leurs salariés. Au nombre de 80 dans la région, elles emploient environ 2 400 travailleurs handicapés en équivalent temps-plein. En grande partie situées à proximité des métropoles toulousaine et montpelliéraine, elles exercent essentiellement des activités de services administratifs et de soutien (logistique, travaux paysagers, etc.) et leurs salariés occupent majoritairement des postes d'ouvriers ou d'employés non qualifiés.
- Lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) France3 Occitanie s'est engagé avec APF France handicap Occitanie pour [sensibiliser ses téléspectateurs et ses collaborateurs à l'Emploi des Personnes Handicapées](#).
- Le 19 novembre à Foix en Ariège, se tenait, à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) le [forum départemental « ressources et compétences »](#) organisé par le Cap emploi Ariège Commingues en partenariat avec l'Agefiph, le Fifph, Pôle emploi et l'APAJH. Ce forum a pour vocation de favoriser l'échange entre employeurs et travailleurs handicapés et de sensibiliser les publics aux différents handicaps.
- Un appel à projets a été lancé par l'Agefiph Occitanie en octobre 2019 concernant la [Prestation d'Analyse des Capacités \(PAC\)](#), une prestation financée par l'Agefiph et destinée à apporter un éclairage sur les capacités et les potentialités des personnes en situation de handicap au regard de leurs objectifs professionnels.